



BIENVENUE A L'ISMJ !

Année scolaire 2018 - 2019

Renseignements utiles pour tous les nouveaux élèves
A conserver précieusement

• Horaire de la rentrée 2018-2019

Accueil + Prise de contact avec le/la titulaire

- 1ères : mardi 4/9 de 8h30 à 14h40
- 2èmes : mardi 4/9 de 10h30 à 12h
- 3èmes (SAUF 3^{èmes} Microtechnique) : mardi 4/9 de 13h à 14h40
- 4èmes + 3MT: mardi 4/9 de 14h à 15h30
- 5èmes : mercredi 5/9 de 8h30 à 10h
- 6èmes et 7èmes : mercredi de 9h à 12h30. 9h : Mot d'accueil de la direction et 9h15 présentation de l'horaire de la journée. 9h25 départ des TS, AE, AAA, AF et AS pour le titulariat. Pour les autres élèves, présentation globale des retraites → 9h30. Ensuite, titulariat jusque 10h30. Ensuite, début des ateliers de présentation des retraites par groupes (10') dans les classes Z. (Durée totale 1h40).

→Reprise des cours - le mercredi 5/9 pour les 1^{ères}, 2^{èmes}, 3^{èmes}, 4^{èmes}
- le jeudi 6/9 pour les 5^{èmes}, 6^{èmes}, 7^{èmes}

• Confirmation d'inscription

Si l'élève a été inscrit lors de la journée « Portes Ouvertes » ou de la période d'inscription des 1ères, nous vous demandons de confirmer l'inscription et les résultats de fin d'année avant le 1^{er} juillet, y compris en cas d'examens de passage. La confirmation peut se faire par téléphone (081/30.13.30), en passant à l'école ou par mail (secretariat1@ismj.be).

• Frais à l'inscription

Une provision de **130 €** couvrant les frais de photocopies et l'essentiel des frais de sortie est demandée à l'inscription. Vous pouvez la payer par virement en mentionnant le nom, prénom et classe de l'élève.

L'inscription devient effective dès réception de la somme.

Compte bancaire de l'école : BE96 2500 0723 7905

• Dossier scolaire

Afin de constituer le dossier scolaire de l'élève, nous avons besoin de la copie recto-verso de sa **carte d'identité**.

- Pour les 1ères communes, il est indispensable de joindre le **CEB** et l'**attestation de suivi de langue moderne** (en **ORIGINAL** et **signé** par l'élève).
- Pour les 1ères différenciées, nous avons besoin de l'**attestation de fréquentation** de l'école primaire et de l'**attestation de suivi de langue moderne** + l'**avis du PMS** si l'élève vient de l'enseignement spécialisé.

Tous les documents sont à déposer ou à envoyer au secrétariat avant le 1^{er} septembre.

• Bourse aux livres

Une vente de livres de 2^{ème} main sera organisée (attention paiement en liquide) :

- Pour les élèves de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} le vendredi 7 septembre à 12h.
- Pour les élèves de 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} le vendredi 7 septembre à 13h.

Pour fin mai, une liste des livres et fascicules à acquérir pour l'année scolaire se trouvera sur le site de l'école www.ismj.be

• Equipe de direction

- **M. MOSSERAY**, directeur (direction12@ismj.be)
Responsable des classes de
 - 1^{ère}
 - 2^{ème}
 - 6^{ème} Sciences économiques appliquées (SE)
 - 6^{ème} Sciences appliquées (SA)
 - 6^{ème} Sciences - Sports - Langues modernes (SSL)
 - 5^{ème} et 6^{ème} Aide familiale (AF)
 - 5^{ème} et 6^{ème} Auxiliaire administratif et d'accueil (AAA)
 - 7^{ème} Gestionnaire de très petites entreprises (GTPE)
 - 7^{ème} Aide soignant(e) (AS)
- **M MARTIAT**, directeur (direction11@ismj.be)
Responsable des classes de
 - 4^{ème} et 5^{ème} et 6^{ème} Education physique (EP)
 - 5^{ème} et 6^{ème} Techniques sociales et d'animation (TS)
 - 5^{ème} et 6^{ème} Sciences sociales et éducatives (SSE)
 - 5^{ème} et 6^{ème} Agent(e) d'éducation (AE)
 - 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} Optique (Op)
 - 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} Prothèse dentaire (ProD)
- **M.VANDEPUT**, directeur adjoint (sousdirection12@ismj.be)
Responsable des classes de
 - 3^{ème} et 4^{ème} Travaux de bureau (TB)
 - 3^{ème} et 4^{ème} Services sociaux (SSo)
 - 3^{ème} et 4^{ème} Microtechnique (MT)
 - 3^{ème} et 4^{ème} Techniques sociales et d'animation (TS)
 - 3^{ème} et 4^{ème} Sciences sociales et éducatives (SSE)
 - 3^{ème} Education physique (EP)
 - 3^{ème} et 4^{ème}, 5^{ème} Sciences appliquées (SA)
 - 3^{ème} et 4^{ème}, 5^{ème} Sciences économiques (SE)
 - 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} Sciences - Sports - langues modernes (SSL)
- **M. BESONHE**, directeur adjoint (marc.besonhe@ismj.be)
Responsable financier et responsable de l'équipe de maintenance et d'entretien
- **Mme JACQUET**, préfète d'éducation (prefeducation@ismj.be)

• Internat

Pour la rentrée, les élèves internes se présentent à l'accueil une demi-heure avant la prise de contact prévue dans l'horaire ci-dessus. Leur chambre leur sera attribuée pour y déposer leurs objets personnels.

Directrice : Mme BODART 0493/191618

• Contacts utiles

N° général de l'école : 081/30.13.30

Fax : 081/30.67.53

Email : accueil@ismj.be

Adresse officielle (accès par le bas de l'école): Chaussée de Liège, 246, 5100 JAMBES

Adresse accès direct (en voiture): Rue de l'Aurore, 227, 5100 JAMBES

- Train : gares de Jambes ou de Namur
- Bus (de Namur vers l'école) 8R portant la plaque « Sainte-Marie »
 - 8h12 : 3 bus rue Borgniet
 - 8h22 : 1 bus rue Borgniet
- Bus (au départ de l'école vers Namur) :
 - 15h50 : 2 bus
 - 16h35 : 2 bus
 - 12h10 le mercredi : 2 bus
 - 13h00 le mercredi : 2 bus
- Autres lignes de bus à proximité de l'école : A (Collège Erpent), 89 (Naninne-Namur), 42 (Namur-Faulx-Andenne), 12 (Namur-Huy).

• Organisation de la journée scolaire

1 ^{ères} - 2 ^{èmes} - 3 ^{èmes} - 4 ^{èmes} TQ - 4 ^{èmes} P	
1 ^{ère} heure	8h30 - 9h20
2 ^{ème} heure	9h20 - 10h10
Récréation	10h10 - 10h25
3 ^{ème} heure	10h25 - 11h15
4 ^{ème} heure	11h15 - 12h05
Temps de midi	12h05 - 12h55
5 ^{ème} heure	13h00 - 13h50
6 ^{ème} heure	13h50 - 14h40
7 ^{ème} heure	14h40 - 15h30
8 ^{ème} heure	15h30 - 16h20

4 ^{èmes} GT - 4 ^{èmes} TT - 5 ^{èmes} - 6 ^{èmes} - 7 ^{èmes}	
1 ^{ère} heure	8h30 - 9h20
2 ^{ème} heure	9h20 - 10h10
3 ^{ème} heure	10h10 - 11h00
Récréation	11h00 - 11h15
4 ^{ème} heure	11h15 - 12h05
5 ^{ème} heure	12h05 - 12h55
Temps de midi	12h55 - 13h50
6 ^{ème} heure	13h50 - 14h40
7 ^{ème} heure	14h40 - 15h30
8 ^{ème} heure	15h30 - 16h20

! Les sorties de midi ne sont autorisées qu'aux élèves de 6^{ème} et ceux qui retournent manger à domicile à proximité de l'école. Pour les élèves de 1^{ère} à 5^{ème} les autorisations sont délivrées par Mme la Préfète d'éducation.

• Service restauration

Le self-service et les distributeurs automatiques fonctionnent uniquement avec badge (porte-monnaie électronique personnel). Prix affichés et consultables sur le site www.ismj.be

Tous les jours : - Soupe + pain
- Buffet froid

- Dagobert
- Provencette
- Croque-monsieur
- Cornet de pâtes

Le mardi : - Frites